

Protection des victimes de violence conjugale, un défi toujours actuel

Forum Agressions sexuelles – Violence conjugale

CIUSSS Mauricie Centre du Québec

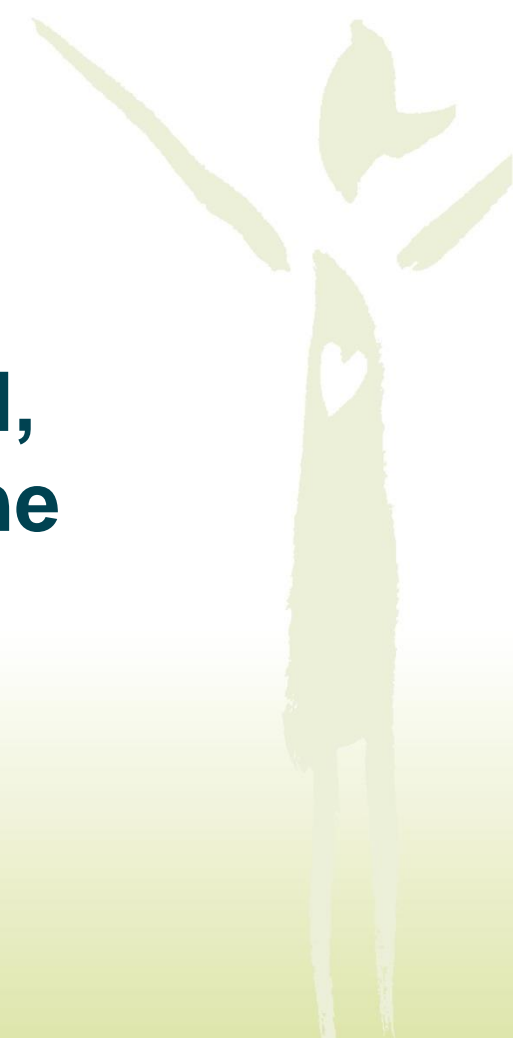
4 mai 2022



Louise Riendeau

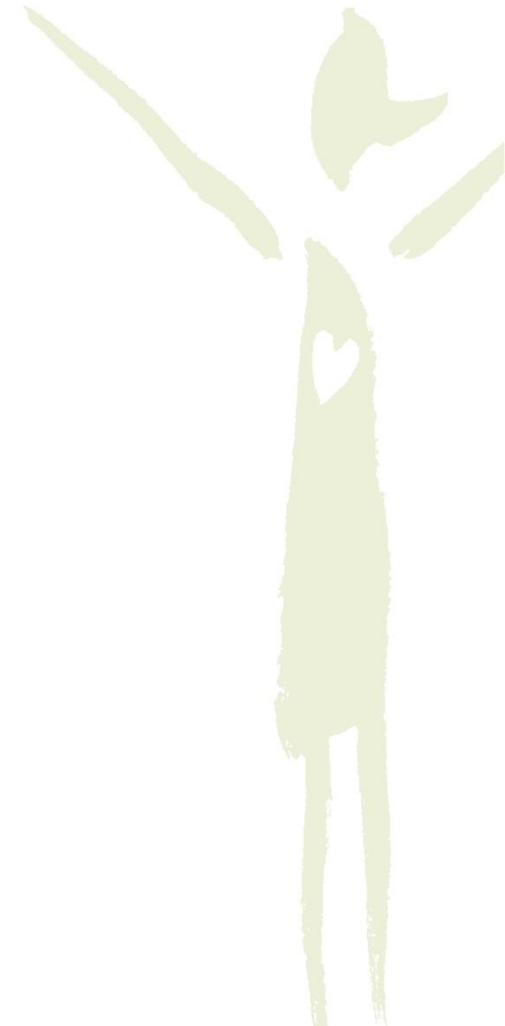
En 1995, le gouvernement du Québec rendait publique la politique gouvernementale *Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale.*

Pourtant, quelque vingt-cinq ans plus tard, tout le Québec était sous le choc après une série de féminicides et de décès liés à la violence conjugale.



Les questions abordées

- Les actions
- Une problématique toujours trop présente
- Que pouvons-nous mettre en place pour mieux protéger les victimes?
- Comment amener la population à jouer un rôle actif?
- Comment accentuer le rôle de détection et de soutien des intervenant.e.s?
- Comment nos institutions peuvent-elles être mises à contribution?
- Quels sont les défis actuels?



Les actions

- *Politique d'aide aux femmes violentées (MSSS, 1985)*
- *Politique d'intervention en matière de violence conjugale (MJQ-MSP, 1986)*
- *Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale (interministériel, 1995) et ses 4 plans d'action*
8 ministères, 3 secrétariats et 9 autres organismes gouvernementaux
- *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 (2020)*



Une problématique toujours trop présente (1)

- Pour 2019, 21 945 infractions en contexte conjugal, 13 homicides et 22 tentatives de meurtre (MSP)
- En 2021, 26 féminicides, au moins 15 commis en contexte conjugal

Selon une recherche de l'Université de Sherbrooke sur les effets de la pandémie sur la VC :

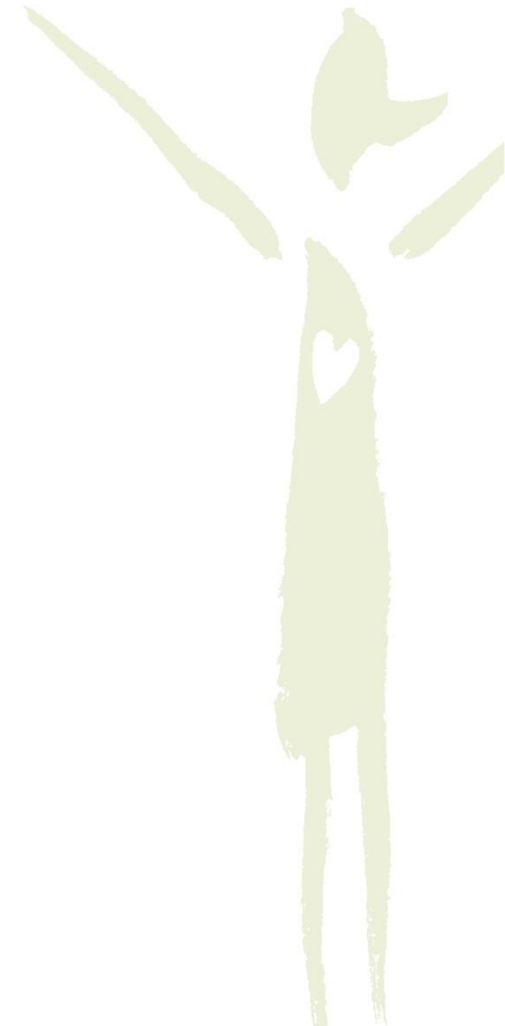
- 1 Québécoise en couple sur 6 présentait un indice de VC (17,6%)
- Derrière chaque féminicide : près de 3 000 femmes victimes de violence physique et 16 000 présentant un indice de VC



Une problématique toujours trop présente (2)

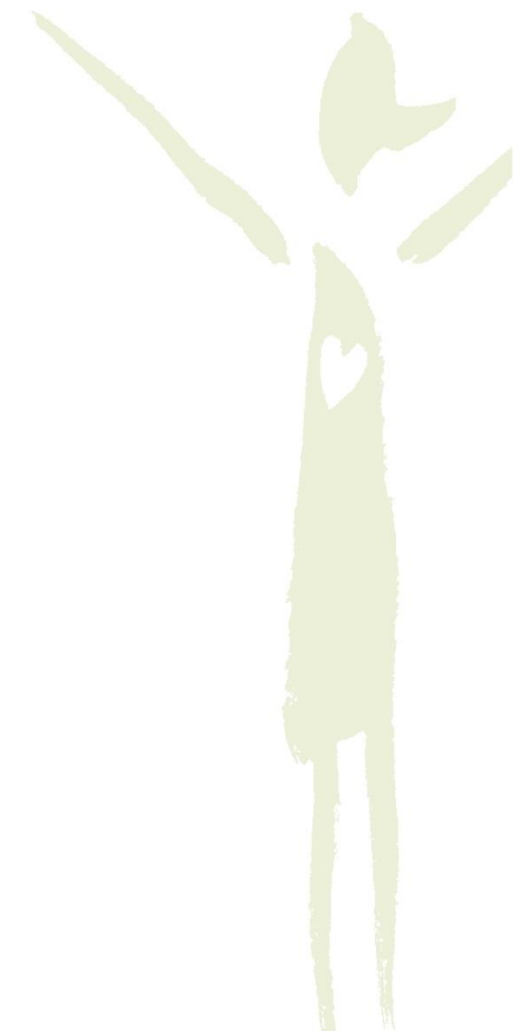
La violence ne s'arrête pas à la fin de l'union :

- 55,8% des victimes ont été la cible d'un partenaire actuel contre 44,1% de la part d'un ex-conjoint ou ex-ami intime (appel téléphonique indécent ou harcelant, intimidation, harcèlement criminel et menaces) (MSP)



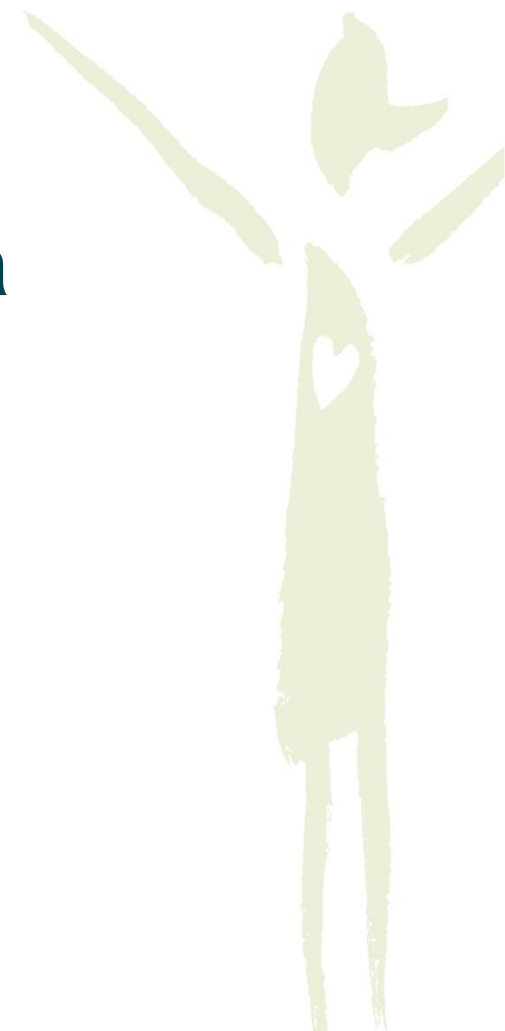
Que pouvons-nous mettre en place pour mieux protéger les victimes?

- Amener la population, incluant les victimes, à reconnaître les signes de VC et à connaître les attitudes aidantes
- Amener les intervenant.e.s à détecter les signes de VC moins évidents et à évaluer les risques
- Offrir une réponse au moment où les victimes font une demande
- Avoir des interventions cohérentes (divers systèmes de justice, divers secteurs)



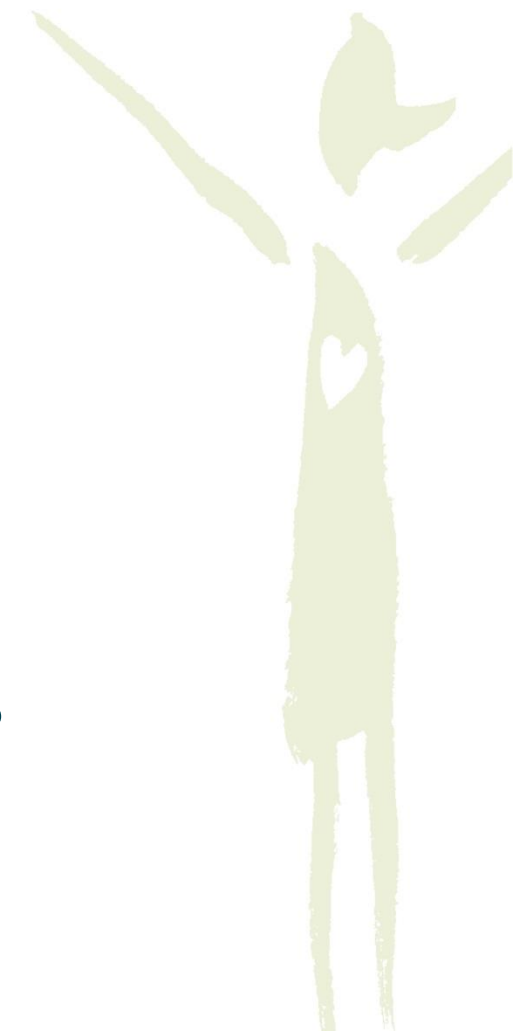
Comment amener la population à jouer un rôle actif?

- Amener la population, incluant les victimes, à reconnaître les signes de VC et à connaître les attitudes aidantes
- Élargir et mobiliser différents segments de la population pour tisser un filet de sécurité auprès des victimes (Municipalités alliées, Milieux de travail alliés, etc.)



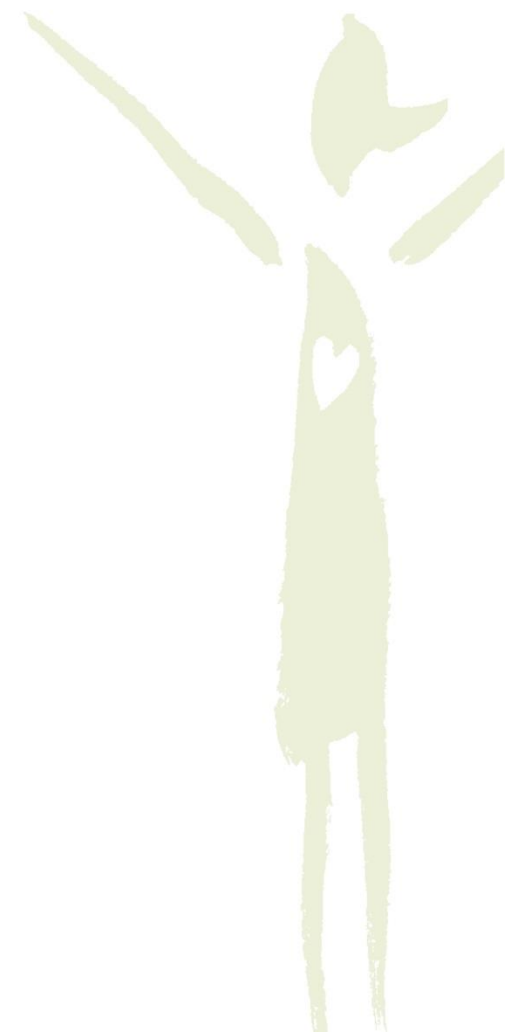
Comment accentuer le rôle de détection et de soutien des intervenant.e.s? (1)

- Amener les intervenant.e.s à détecter les signes de VC moins évidents
- Faire connaître largement le concept de contrôle coercitif et toutes les tactiques utilisées par les auteurs de violence pour contrôler les victimes
- Amener les intervenant.e.s à avoir une image complète de la situation et à faire des liens



Comment accentuer le rôle de détection et de soutien des intervenant.e.s? (2)

- Saisir les opportunités pour offrir de l'aide
- Faire connaître les liens entre le contrôle coercitif et les risques d'homicides liés à la VC et les évaluer
- Tenir compte du fait que la VC ne s'arrête pas au moment de la rupture
- Se concerter avec les ressources spécialisées



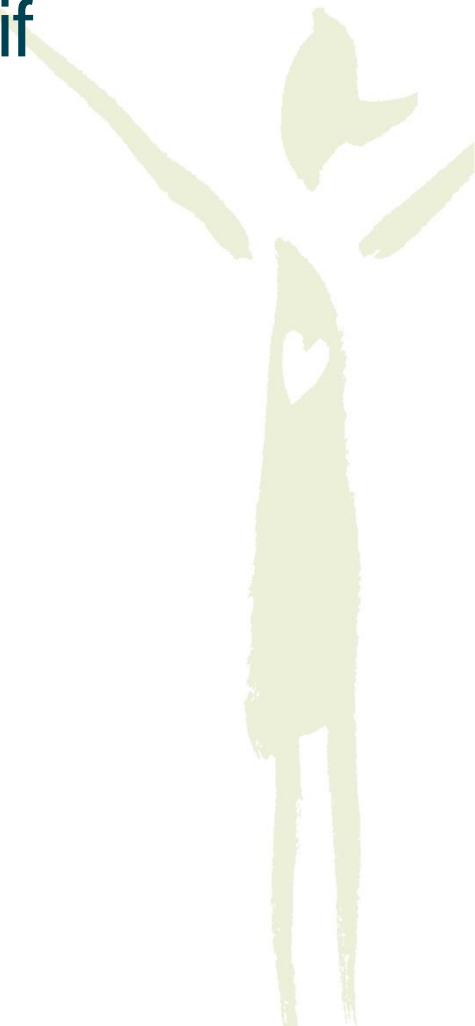
Comment nos institutions peuvent-elles être mises à contribution?

- Former et soutenir les intervenant.e.s
- Nommer des personnes-ressources pour soutenir les collègues et créer des liens avec d'autres partenaires
- Rendre disponibles des services adaptés aux victimes de VC
- Penser en dehors de la boîte (accès au maintien à domicile pour femmes en situation de handicap, équilibre entre le droit à la vie privée et la sécurité)
- Se donner des définitions communes / arrêter le travail en silo / chercher la cohérence



Quels sont les défis actuels? (1)

- Faire connaître et reconnaître le contrôle coercitif
- Tenir compte des particularités de la problématique (victime en perte de pouvoir, impacts de la VC, auteur qui tente de maintenir son contrôle) dans les interventions psychosociales, mais aussi judiciaires
- Utiliser des stratégies d'intervention qui tiennent compte des risques au moment de la rupture et après



Quels sont les défis actuels? (2)

- Comprendre que pour protéger les enfants, il faut soutenir les mères
- Tenir compte de l'impact des décisions d'autres acteurs ou systèmes
- Offrir des conditions facilitantes aux femmes qui fuient la violence : logement social, maisons de 2^e étape, revenus adéquats, insertion en emploi
- Renforcer la prévention auprès des jeunes : éducation aux rapports égaux



Des questions?

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

maisons-femmes.qc.ca

(514) 878-9134

facebook.com/RMFVVC

twitter.com/RMFVVC

instagram.com/maisonsfemmes

